

EXTRAIT DU REGISTRE N° 215-14
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Maria-Elisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Jean-Pierre DAUX (CAVAM, commune de Montmorency), M. Paul-Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Michel AUGER (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT et Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ezanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mme Anita MANDIGOU (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), MM. Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsout), M. James DEBAISIEUX et Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Alain SORTAIS (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE et Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire, et Michel BACCHIANI (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), MM. Patrick SCHEPPLER et Gérard SAINTE BEUVE (Commune de Le Thillay), M. Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Christian BALOSSA (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Germain BUCHET, délégué de la commune de Saint-Witz.

Pouvoirs :

M. Alain CLAUDE, Délégué Titulaire de la commune de Louvres, a donné pouvoir à M. Guy MESSAGER, Délégué Titulaire de la commune de Louvres.

M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay.

OBJET :
Enquête publique parcellaire simplifiée, projet de lutte contre les inondations, quartier Le Vignois, à
Gonesse (Opération n° 484)

M. Gérard GRÉGOIRE, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique,

Vu le dossier d'enquête pour l'autorisation au titre de la loi sur l'eau,

Vu le dossier d'enquête pour la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Gonesse,

Vu le dossier d'enquête parcellaire,

Vu le jugement du Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise en date du 9 décembre 2013, portant désignation du commissaire enquêteur,

Délibération n° 215-14

Objet : Enquête publique parcellaire simplifiée, projet de lutte contre les inondations, quartier Le Vignois, à Gonesse (Opération n° 484)

Vu l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2013, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique relative à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, l'autorisation au titre du code de l'environnement, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gonesse et l'enquête parcellaire pour permettre l'aménagement de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu naturel au lieudit « Le Vignois » Communes de Gonesse et Arnouville,

Vu les conclusions du commissaire enquêteur en date du 20 mars 2014, relatives à ces enquêtes publiques, avec une réserve et une recommandation,

Vu la délibération du 11 juin 2014 par laquelle le comité syndical lève la réserve et suit la recommandation émises par le commissaire enquêteur,

Vu l'arrêté déclarant le projet d'utilité publique en date du 21 août 2014,

Considérant qu'à la suite de la réserve émise par le commissaire enquêteur, le Préfet a sollicité une ouverture d'enquête parcellaire simplifiée en vue d'acquérir les parcelles cadastrées section ZS n° 61 et ZS n° 1560,

Considérant la nécessité d'intégrer le Croult de façon précise au sein de l'état parcellaire,

Le Comité Syndical, après examen :

- **Prend acte que** le SIAH s'est engagé à acquérir les parcelles ZS n° 61 et ZS n° 1560, sur la base de l'avis de France Domaine et dans un délai raisonnable,
- **Prend acte que** le SIAH s'est engagé à faire intervenir un géomètre pour établir les comptes d'échanges et les réviser en accord avec les intéressés,
- **Autorise** le Président à solliciter du Préfet l'ouverture d'une enquête parcellaire simplifiée en vue de la prise en compte des éléments cités ci-dessus et de la modification de l'état parcellaire avec le calcul de la demi-largeur du Croult,
- **Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé

Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.